

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 01824

Numéro SIREN : 388 725 970

Nom ou dénomination : A.M.C.

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/008323

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/008323**
n° de gestion : **1992B01824**
n° SIREN : **388 725 970 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 03/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.M.C. - Société par actions simplifiée
8 impasse de L'hers East Park Zone Industrielle des Violettes 31240 L'union -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2406207

20 - 8323

AMC SAS

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 490	7 960	5 531	2 704	2 827
Autres immobilisations corporelles	13 361	13 361			
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	26 851	21 320	5 531	2 704	2 827
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	254 031		254 031	248 339	5 692
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	42		42	18 549	- 18 507
. Personnel	791		791	360	431
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 135		3 135	5 328	- 2 193
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 572		6 572	3 221	3 351
. Autres				3 977	- 3 977
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	87 295		87 295	40 977	46 318
Charges constatées d'avance	2 698		2 698	2 474	224
TOTAL (II)	354 563		354 563	323 225	31 338
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	381 414	21 320	360 094	325 930	34 164

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 7 622 €)	7 622	7 622	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	762	762	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	26 271	14 884	11 387
Report à nouveau	86 533	86 533	
Résultat de l'exercice	47 735	46 137	1 598
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	168 924	155 939	12 985
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	12 000	12 000	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	12 000	12 000	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	107	101	6
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	50 810	38 981	11 829
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 269	53 837	2 432
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	5 489	5 177	312
. Organismes sociaux	9 881	10 492	- 611
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	48 870	47 598	1 272
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 743	1 805	- 62
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	6 000		6 000
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	179 170	157 991	21 179
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	360 094	325 930	34 164

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	437 764		437 764	409 551	28 213 6,89
Chiffres d'affaires Nets	437 764		437 764	409 551	28 213 6,89
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçues			838	838	N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			10 914	7 811	3 103 39,73
Autres produits			1	5	- 4 -80,00
Total des produits d'exploitation			449 517	417 367	32 150 7,70
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements				1 191	- 1 191 -100
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements					
Autres achats et charges externes			299 440	257 982	41 458 16,07
Impôts, taxes et versements assimilés			4 652	5 310	- 658 -12,39
Salaires et traitements			77 242	61 451	15 791 25,70
Charges sociales			42 290	35 414	6 876 19,42
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 524	1 835	- 311 -16,95
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges				12 000	- 12 000 -100
Autres charges			4	6	- 2 -33,33
Total des charges d'exploitation			425 150	375 188	49 962 13,32
RESULTAT EXPLOITATION			24 366	42 179	- 17 813 -42,23
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers					
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières					
RESULTAT FINANCIER					
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			24 366	42 179	- 17 813 -42,23

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	35 000	17 500	17 500	100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	35 000	17 500	17 500	100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	940	940		0,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		3 245	- 3 245	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	940	4 185	- 3 245	-77,54
RESULTAT EXCEPTIONNEL	34 060	13 315	20 745	155,80
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	10 691	9 357	1 334	14,26
Total des Produits	484 517	434 867	49 650	11,42
Total des charges	436 781	388 730	48 051	12,36
RESULTAT NET	47 735	46 137	1 598	3,46
Dont Crédit-bail mobilier	68 115	57 498	10 617	18,46
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 360 093,72 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 47 735,48 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/09/2019 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, se traduisent par :

- la comptabilisation d'un produit de 2 544 €.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 26 851 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	23 551	4 350	1 050	26 851
Immobilisations financières				
TOTAL	23 551	4 350	1 050	26 851

Amortissements et provisions d'actif = 21 320 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	20 847	1 524	1 050	21 320
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	20 847	1 524	1 050	21 320

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel outillage	6 120	5 014	1 106	de 1 à 5 ans
Matériel industriel	7 370	2 946	4 425	de 1 à 5 ans
Matériel de transport	12 348	12 348	0	de 1 à 4 ans
Matériel de bureau & informat.	1 013	1 013	0	de 3 à 4 ans
TOTAL	26 851	21 320	5 531	

Etat des créances = 267 269 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	267 269	267 269	
TOTAL	267 269	267 269	

Charges constatées d'avance = 2 698 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 7 622 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	15,24	7 622
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<i>Titres en fin d'exercice</i>	<i>500</i>	<i>15,24</i>	<i>7 622</i>

Provisions = 12 000 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	12 000				12 000
<i>TOTAL</i>	<i>12 000</i>				<i>12 000</i>

Etat des dettes = 179 170 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	107	107		
Dettes financières diverses	50 810	50 810		
Fournisseurs	56 269	56 269		
Dettes fiscales & sociales	65 984	65 984		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 000	6 000		
Produits constatés d'avance				
<i>TOTAL</i>	<i>179 170</i>	<i>179 170</i>		

Charges à payer par postes du bilan = 40 004 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	91
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	32 178
Dettes fiscales & sociales	1 735
Autres dettes	6 000
<i>TOTAL</i>	<i>40 004</i>

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 437 764 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	11 013	2,52 %
Prestations de services	417 272	95,32 %
Produits des activités annexes	9 480	2,17 %
TOTAL	437 764	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

Tableaux financiers relatifs aux crédits-bails en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs		53 340	1 682	55 022
Montants de l'exercice		65 067	3 743	68 810
Sous-total		118 407	5 425	123 832

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus		75 369	4 493	79 862
Entre 1 et 5 ans		183 069	12 548	195 617
A plus de 5 ans				
Sous-total		258 438	17 041	275 479

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans		3 549	375	3 924
A plus de 5 ans				
Sous-total		3 549	375	3 924

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL		380 394	22 841	403 235

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 2 698 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (4860000000)	2 698
TOTAL	2 698

Charges à payer = 40 004 €

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts et frais courus banca (5186000000)	91
TOTAL	91

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parv (4081000000)	32 178
TOTAL	32 178

Dettes fiscales et sociales	Montant
Etat autres charges à payer (4486000000)	1 735
TOTAL	1 735

Autres dettes	Montant
Avoir clients factures non éta (4198000000)	6 000
TOTAL	6 000

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Nature des Indications / Périodes	30/06/2019	30/06/2018	30/06/2017	30/06/2016	30/06/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	7 622	7 622	7 622	7 622	7 622
b) Nombre d'actions émises	500	500	500	500	500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	437 764	409 551	488 422	446 113	378 660
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	59 950	69 329	55 818	40 287	19 416
c) Impôt sur les bénéfices	10 691	9 357	8 603	4 841	2 062
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	49 259	59 972	47 215	35 446	17 354
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	47 735	46 137	45 384	34 025	16 769
f) Montants des bénéfices distribués	34 750	51 000		10 200	
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	99	120	94	71	35
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	95	92	91	68	34
c) Dividende versé à chaque action	70	102		20	
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	4	4	4	4	4
b) Montant de la masse salariale	77 242	61 451	101 084	97 113	97 178
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	42 290	35 414	58 174	54 822	48 808



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit

SAS AMC
ZI DES VIOLETTES
8 IMPASSE DE L'HERS
EAST PARK
31240 - L'UNION

COMPTES ANNUELS
AU 30 JUIN 2019

Siège social

Rue Victor Hugo
09000 FOIX
Tél. 05 34 09 88 99
Fax 05 34 09 88 95
E-mail : secar@groupesecar.fr

Bureau de Pamiers

LD "Mouchet"
09100 PAMIEUX
Tél. 05 34 01 33 88
Fax 05 61 67 51 18
E-mail : secarpamiers@groupesecar.fr

COMPTES ANNUELS

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

AMC

Société par actions simplifiée au capital de 7 622.45 €
Siège social : 8 impasse de l'Hers – ZI des Violettes - 31240 L'UNION
388 725 970 RCS TOULOUSE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS **DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 26 DECEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf,
Le 26 décembre,
A seize heures,

Les associés de la société AMC se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 8 impasse de l'Hers – ZI des violettes 31240 L'UNION, sur convocation faite par le Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre ARTIGUES, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant la totalité des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 juin 2019,
- Le rapport de gestion du Président,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30 juin 2019 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 47 735 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	47 735 €
A titre de dividendes	34 750 €
Répartis comme suit :	
• A la société UNION DEVELOPPEMENT 31, la somme de	347 €
• A Monsieur Pierre ARTIGUES, la somme de	34 403 €
Le solde, soit la somme de	12 985 €
En totalité au compte « Autres réserves »	
Qui sera ainsi porté à la somme de	39 256 €

Les capitaux propres s'élèveraient ainsi à la somme de 134 174 €.

Le dividende serait mis en paiement au siège social au plus tard le 31 mars 2020.



Nous vous informons que les dividendes perçus par les personnes physiques, auparavant taxés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu (IR), sont soumis, depuis le 1er janvier 2018, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé «flat tax») de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, ce qui se traduit par une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit sauf si vous décidez de soumettre ces revenus mobiliers au barème progressif de l'IR.

Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Nous vous précisons enfin que l'abattement de 40% est supprimé avec le prélèvement forfaitaire unique mais reste applicable en cas d'option au barème progressif.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2016 :

20 500 €, soit 41.00 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 205.00 €

Exercice clos le 30 juin 2017 :

30 500 €, soit 61.00 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 305.00 €

Exercice clos le 30 juin 2018 :

34 750 €, soit 69.50 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 347.00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

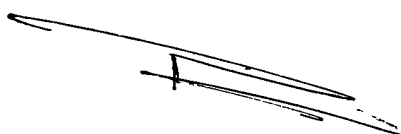
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

**Pour la société UNION DEVELOPPEMENT 31
Son représentant légal Michel ARTIGUES**



Pierre ARTIGUES



AMC

Société par actions simplifiée au capital de 7 622.45 €
Siège social : 8 impasse de l'Hers – ZI des Violettes - 31240 L'UNION
388 725 970 RCS TOULOUSE

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **ANNUELLE DU 26 DECEMBRE 2019**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 47 735 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	47 735 €
A titre de dividendes	34 750 €
Répartis comme suit :	
• A la société UNION DEVELOPPEMENT 31, la somme de	347 €
• A Monsieur Pierre ARTIGUES, la somme de	34 403 €
Le solde, soit la somme de	12 985 €
En totalité au compte « Autres réserves »	
Qui sera ainsi porté à la somme de	39 156 €

Les capitaux propres s'élèveraient ainsi à la somme de 134 174 €.

Le dividende serait mis en paiement au siège social au plus tard le 31 mars 2020.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 347.00 €.



Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2016 :

20 500 €, soit 41.00 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 205.00 €

Exercice clos le 30 juin 2017 :

30 500 €, soit 61.00 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 305.00 €

Exercice clos le 30 juin 2018 :

34 750 €, soit 69.50 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 347.00 €

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a small vertical mark and a loop at the end.

AMC

Société par actions simplifiée au capital de 7 622.45 €
Siège social : 8 impasse de l'Hers – ZI des violettes, 31240 L'UNION
388 725 970 RCS TOULOUSE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 26 DECEMBRE 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 47 735 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	47 735 €
A titre de dividendes	34 750 €
Répartis comme suit :	
• A la société UNION DEVELOPPEMENT 31, la somme de	347 €
• A Monsieur Pierre ARTIGUES, la somme de	34 403 €
Le solde, soit la somme de.....	12 985 €
En totalité au compte « Autres réserves »	
Qui sera ainsi porté à la somme de	39 256 €

Les capitaux propres s'élèveraient ainsi à la somme de 134 174 €.

Le dividende serait mis en paiement au siège social au plus tard le 31 mars 2020.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 347.00 €.



Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2016 :

20 500.00 €, soit 41.00€ par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 205.00 €

Exercice clos le 30 juin 2017 :

30 500.00 €, soit 61.00€ par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 305.00 €

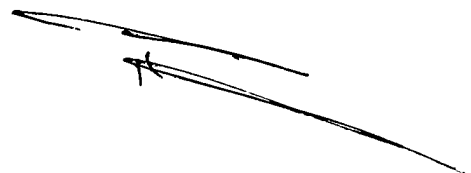
Exercice clos le 30 juin 2018 :

34 750.00 €, soit 69.50 € par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 347.00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 décembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président
Pierre ARTIGUES**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Artigues', written over a horizontal line.